## Nº 7672<sup>21</sup>

## CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2021-2022

## PROJET DE LOI

relative à l'agrément d'un système de qualité ou de certification des produits agricoles

\* \* \*

## DEPECHE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT AU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES

(4.4.2022)

Monsieur le Président,

Me référant à votre lettre datée du 1<sup>er</sup> avril 2022 concernant le projet de loi émargé, j'ai l'honneur de vous informer qu'il s'agit en effet de redressements d'erreurs matérielles, qui ne nécessitent dès lors pas d'être soumis à l'avis du Conseil d'État par voie d'amendement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Président du Conseil d'État, Christophe SCHILTZ